

CONSULTATION NATIONALE (N° 2019 G 144)

La STEG se propose de lancer une Consultation Nationale N° 2019 G 144 ayant pour objet :

« L'ACQUISITION DE TUBES EN ACIER 4" SCH 80 ETIRÉE SANS SOUDURE GRADE B REVETU ».

Les soumissionnaires désirant prendre part à cette consultation sont invités à prendre contact directement avec :

**La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz Direction Centrale de la Production et du
Transport Gaz
Département Approvisionnements et passation des marchés / Division Achats
19, rue Belhassen Ben Chaâbane
1005 El Omrane - Tunisie**

Le retrait du dossier de la consultation est effectué sur présentation d'une demande écrite et le versement d'un montant non remboursable de trente dinars (30 DT) en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de la STEG.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de la consultation.

Les offres doivent être envoyées par voie postale et recommandées ou par rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre de la STEG/DCPTG sous double enveloppes fermées et cachetées (contre décharge) à l'adresse suivante:

**MONSIEUR LE DIRECTEUR CHARGE DE LA DIRECTION CENTRALE DE LA PRODUCTION ET DU
TRANSPORT GAZ
19, rue Belhassen Ben Chaâbane - 1005 El Omrane – Tunisie**

CONSULTATION NATIONALE N° 2019 G 144 ACQUISITION DE TUBES EN ACIER 4" SCH 80 ETIRÉE SANS SOUDURE GRADE B REVETU

La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des plis, seul le cachet de bureau d'ordre de la STEG/DCPTG fait foi.

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- Un certificat d'affiliation à la CNSS ou organisme équivalent (Original ou copie certifiée conforme).
- Un extrait du registre de commerce.
- Un certificat de non appartenance : la déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essaimés).

Le soumissionnaire doit être en règle vis-à-vis de la recette des finances concernant les déclarations fiscales exigibles.

La STEG se réserve le droit de vérifier la situation fiscale du soumissionnaire à travers le système d'information disponible.

NB : La STEG se réserve le droit d'exiger ultérieurement d'autres pièces annexes ayant trait au dossier de la consultation.

Les offres resteront valables durant **60 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres fixée au **Mercredi 20 Novembre 2019 à 16H00**.

N.B : Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré d'une façon réglementaire le cahier des charges.